



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
GROUPE ALGÉRIE TELECOM
DIRECTION OPÉRATIONNELLE - SOUK AHRAS
NIF/00216 2990 330 49
CONSULTATION N° 03/AT/DO41/2021

La direction Opérationnelle de Souk Ahras, lance un avis de consultation pour objet :
Travaux de construction nouveau central technique Heddada.

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges accompagnés du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après:

Algérie Télécom SPA
DIRECTION OPÉRATIONNELLE - SOUK AHRAS
16 Rue Badji Mokhtar Souk Ahras
Bureau de marchés

Le retrait du présent cahier de charge contre le paiement de trois mille dinars (3000 DA) non remboursable représentant les frais de documentation et reprographie auprès de l'agence de BNA SOUK AHRAS N° compte = 001008140300000114 36 agence Souk Ahras.

La présente consultation est adressée aux personnes physiques et/ou morales qualifiées dans le domaine des travaux bâtiment ou tout corps d'état possédant la catégorie 02 ou plus, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation du projet en question et titulaires du certificat de qualification et classification professionnelles.

Les offres doivent être présentées sous trois enveloppes :

- 1-Dossier administratif inséré dans une enveloppe fermée ne comporte que la mention « dossier administratif ».
- 2-D'une offre technique insérée dans une enveloppe fermée ne comporte que la mention « offre technique ».
- 3-D'une offre financière insérée dans une enveloppe fermée ne comporte que la mention « offre financière ».

Les trois enveloppes accompagnées des pièces réglementaires, à faire parvenir à l'adresse sus-indiquée, sont mises sous enveloppe principale anonyme portant la mention suivante :

Consultation 03/AT/DO41/2021
«Travaux de construction nouveau central technique Heddada »
«À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

Les soumissionnaires doivent obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à 10 jours à 10H00 à partir de la première date de parution de la consultation au site web d'Algérie Télécom ou dans les principales administrations.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de cent quatre-vingts (180) jours, à partir de la date d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.